

Compte rendu

Non exhaustif et succinct

Réunion CSE du 18/11/25



BLAGNAC, le 25/11/2025

Etat des effectifs au 31/10/2025 :

DAS : 1632 et 115.71 intérim
DAS North : 52
DAS BELGIUM : 5
IBERICA : 250
GMBH (Allemagne) : 116
YLIPSON : 43
Canada : 1
Chine : 9
AUSGAE (USA) : 3
USA Mobile : 4

Enquête QVT :

Vous serez prochainement invités à répondre à une enquête QVT (Qualité de Vie au Travail), qui sera mise en ligne sur MyPeopleDoc dans les prochains jours et accessible via un QR code. Cette enquête est entièrement anonyme et vous permettra notamment d'exprimer votre avis concernant votre rémunération.

Réflexion sur les cadences de travail :

Notre entreprise, comme l'ensemble de la filière aéronautique, est confrontée au défi majeur de la hausse des cadences, une dynamique qui devrait se poursuivre dans les années à venir puisque notre principal client peut se féliciter d'un carnet de commandes particulièrement rempli et qui continue de croître, lui permettant d'afficher des objectifs de développement ambitieux.

Cependant, cette situation engendre d'importantes difficultés en matière de recrutement et de formation. Malgré les efforts déployés pour embaucher et accompagner les nouveaux salariés, cela ne suffit malheureusement pas à compenser le sous-effectif auquel nous sommes tous confrontés.

Pour **FO DAS**, nous sommes totalement conscients du problème. Nous constatons que ce contexte pèse sur nombre d'entre nous : stress accru, pression opérationnelle, relations parfois tendues avec la hiérarchie, fatigue physique et mentale... Les organismes sont mis à rude épreuve.

Nous tenons également à rappeler que cette situation appelle nécessairement une meilleure reconnaissance financière de notre expertise et de nos efforts à tous.

Nous réaffirmeront ce point avec détermination lors de la prochaine négociation NAO.

Renforcement sécurité informatique :

Depuis quelques jours, la sécurité informatique a été renforcée. Cela peut se comprendre, puisque les serveurs ont récemment été la cible d'une tentative de cyberattaque, un incident dont nous avons tous subi les conséquences, et que la vigilance reste essentielle face à la multiplication et à la sophistication croissante des escroqueries.

Cependant, ce renforcement se traduit désormais par l'impossibilité d'accéder à Isatis et à la messagerie Derichebourg depuis un téléphone portable non enrôlé Elior.

Cette situation pose un réel problème pour les compagnons qui ne disposent ni de téléphone professionnel, ni d'ordinateur portable professionnel, et qui doivent parfois se partager un seul ordinateur, parfois jusqu'à dix personnes.

Or, ils ont l'obligation de saisir un inventaire au début et à la fin de chaque prise de poste.

À court terme, la solution proposée par le service informatique consiste à faire un enrôlement Elior des téléphones personnels.

Toutefois, il est compréhensible que cette option ne puisse pas constituer une solution durable, tant l'impact sur la vie personnelle serait problématique.

En dehors d'obtenir un accord avec le manager pour la fourniture de davantage de téléphones ou d'ordinateurs professionnels, la direction ne propose pour l'instant aucune solution immédiate.



Ne pas jeter sur la voie publique



forceouvrière.das@gmail.com



Compte rendu

Non exhaustif et succinct

Réunion CSE du 18/11/25

BLAGNAC, le 25/11/2025

Augmentation ponctuelle Prime 6/7 :

En tant que prestataire de services, le rôle de notre société c'est d'accompagner les fluctuations de charge de notre principal client, qui traverse une période industrielle particulièrement tendue :

D'un côté, des objectifs de livraisons toujours plus ambitieux, de l'autre, une chaîne d'approvisionnement qui reste sous tension, avec un volume de travaux restants très important.

Cette fin d'année se traduit donc concrètement, pour plusieurs de nos salariés, par une charge de travail accrue, l'accumulation d'heures supplémentaires et, désormais, la nécessité de travailler certains samedis. Ces contraintes ont évidemment des répercussions sur la vie personnelle et familiale des salariés concernés.

C'est pourquoi, à **FO DAS**, nous avons jugé **indispensable** de revendiquer la mise en place d'un dispositif exceptionnel pour le travail du samedi jusqu'à la fin de l'année, puisque sans une telle mesure, il existait un réel risque que les salariés ressentent un manque de reconnaissance pour leurs efforts et leur engagement, mais aussi qu'il devienne de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour ces samedis travaillés.

Nous saluons donc la décision unilatérale de l'employeur d'instaurer :

Une augmentation de la prime 6 jours sur 7 de 60€ à 80€ brut jusqu'au 31 décembre avec effet rétroactif au 1er septembre 2025.

Nous la saluons, même si nous regrettons que cette mesure exceptionnelle ne soit pas parfaite :

Elle ne s'appliquera pas aux salariés travaillant habituellement en semaine de quatre jours (du lundi au jeudi) qui viendraient travailler le samedi, ce qui est le cas des équipes de nuit, ni à ceux qui viendraient travailler le vendredi après avoir déjà effectué cette même semaine réduite. En effet, le principe de la prime « 6 jours sur 7 » c'est de récompenser les salariés qui viennent travailler un sixième jour dans leur semaine de travail.

Évidemment nous aurions souhaité une meilleure revalorisation et c'est pourquoi, en plus d'avoir revendiqué l'augmentation des astreintes du samedi, nous avions revendiqué un doublement de cette prime 6 sur 7 pour la fin de l'année.

Pour **FO DAS**, fidèle à notre ADN, nous restons attachés à la conquête d'avancées concrètes et nous considérons qu'il vaut mieux obtenir des avancées, même partielles, plutôt que de repartir les mains vides.

Nous voulons aussi rappeler qu'à l'issue de cette négociation, nous avons obtenu un engagement clair de la direction :

Le coût de ce dispositif exceptionnel ne viendra pas peser sur les prochaines NAO. Autrement dit, le budget consacré à cette mesure ne sera pas déduit de celui des futures négociations salariales afin que :

Ce qui est obtenu aujourd'hui ne soit pas repris ensuite.



Ne pas jeter sur la voie publique



forceouvriere.das@gmail.com